

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du jeudi 12 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 26

Date de la convocation à la réunion : vendredi 6 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 février à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (22) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Nathalie LEROY, Monsieur Patrick MANIA, Madame Carole BOUCHEZ, Monsieur Bernard JOSIEN, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, , Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Monsieur Vincent TENTELIER, Monsieur David LEFEBVRE, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU

Excusés : (4) Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET), Madame Cathie WASIKOWSKI (a donné procuration à Madame Nathalie LEROY), Madame Annie FOMBELLE (a donné procuration à Monsieur Jean-Luc DELASSUS), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Monsieur Vincent TENTELIER)

Absents : (0)

Madame Muriel KRAMARCZYK est élue comme secrétaire de séance.

2026-06 : Tarification 2026 des séjours du Pôle Education Culturelle

Vu la délibération du 18 janvier 2024 concernant la tarification des séjours du Pôle Education Culturelle.

Vu la nécessité de poursuivre la politique d'encouragement des familles à inscrire leurs enfants aux séjours.

Les caisses d'allocations familiales ont pour mission de favoriser les départs en vacances des enfants. Par notifications, la CAF du Pas-de-Calais propose aux allocataires une aide aux vacances. Cette aide intervient en déduction du coût du séjour, elle est versée directement à l'organisateur. Nous avons une aide pour 29 places pour l'année 2026 et également 2027. Il est proposé la tarification suivante :

Tarification pour les séjours dans le cadre du Pôle Education Culturelle :

Participation aux séjours	Montant de l'aide par la CAF	Participation de la famille
Séjours de 5 jours (60€, montant demandé par séjour)		
60€ pour le premier participant	50€	10€
60€ pour le premier participant	0€	60€
50€ pour le deuxième (si fratrie)	50€	0€
50€ pour le deuxième (si fratrie)	0€	50€
Séjours de 10 jours (120€, montant demandé par séjour)		
120€ pour le premier participant	100€	20€
120€ pour le premier participant	0€	120€
100€ pour le deuxième (si fratrie)	100€	0€
100€ pour le deuxième (si fratrie)	0€	100€

Gestion des paiements par un logiciel avec remise d'un reçu.

Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
16 févr. 2026

La secrétaire de séance,
Muriel KRAMARCZYK

